

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 02 avril 2026
Convocation du 27 mars 2026

Date d’Affichage :

03 avril 2026

Nbre de Conseillers

en exercice : 33

Nbre de présents : 31

Nbre d’excusés avec pouvoir : ... 2

Nbre d’excusé sans pouvoir : 0

Nbre d’absent : 0

Nombre de votants : 33

Étaient présents : M. Christophe DORÉ, Mme Charlie GOUDAL-MANOURY, M. Raphaël GRIEU, Mme Linda HOCDE, M. Ludovic HÉBERT, Mme Isabelle GERVAIS, M. Florian COURRAEY, Mme Ghislaine FERCOQ, M. Philippe BEAUFILS, Mmes Marie-Jeanne DEMOL, Dominique COUBRAY, MM. Éric LESUEUR, Jean-Marc ORAIN, Sylvain LE SAUX, Éric LÉGER, Mmes Patricia LEHIR, Christine RASTELLI, MM. Jean-Yves HÉDOU, Michaël CAVELIER, Jérôme ANQUETIL, Mmes Angélique FIQUET, Elfie THIBAUT, M. Vincent RENVOISÉ, Mmes Florence LELIEVRE, Graziella FILLASTRE, M. Mattéo BACHELET, Mmes Myriam HUAULT, Tiphaine MOREL, MM. Guillaume RICHARD, Douglas POTIER, David DUHAMEL.

Excusés avec pouvoir : Mmes Suzanne LE TUAL, Sabrina AUBÉRY

- Mme LE TUAL avait donné procuration à M. ORAIN

- Mme AUBÉRY avait donné procuration à M. GRIEU

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL CAUX-VALLEE DE SEINE

DESIGNATION D’UN REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Madame Ghislaine FERCOQ donne lecture de son rapport.

VU la loi n° 2099-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l’hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

VU le décret 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé.

CONSIDÉRANT que le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal Caux-Vallée de Seine de LILLEBONNE et de BOLBEC est composé de 15 membres ayant voix délibérative dont 5 représentants des collectivités territoriales, à savoir :

- ❖ 1 représentant de la Ville de BOLBEC,
- ❖ 1 représentant de la Ville de LILLEBONNE,
- ❖ 2 représentants de Caux Seine Agglo
- ❖ 1 représentant du Conseil Départemental.

.../...

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à désigner un de ses membres pour siéger au Centre Hospitalier Intercommunal et propose

La candidature de Monsieur Christophe DORÉ.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à cette désignation.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR

POUR : 28 (élus de la Majorité)

CONTRE : 5 (Mmes HUAULT, MOREL, MM. RICHARD, POTIER et DUHAMEL, élus de la Minorité)

Fait et délibéré en l'Hôtel de Ville de BOLBEC, les jour, mois et an susdits./.

Pour extrait conforme,
(Suivent les signatures)
Le Maire,

Christophe DORÉ